



achat véhicule d'occasion

Par **areta**, le **11/11/2011** à **09:21**

j'ai payé un acompte de 500,00 en vue d'un achat d'un véhicule d'occasion chez un concessionnaire peugeot bernard, le délai de 7 jours est dépassé, je n'ai pas encore vu la voiture, elle doit être livrée le 15/11/11, je n'ai pas signalé sur le bon de commande que je demandais un crédit, car j'avais dit à l'époque que mon père payait comptant, mais cela n'est stipulé nulle part, je veux me rétracter, comment dois je procéder et combien cela va t'il me couter ?

merci d'avance

Par **razor2**, le **11/11/2011** à **18:45**

Bonjour, pas de délai de rétractation. Voyez avec le vendeur, mais l'acompte, au minimum, sera certainement perdu en espérant que le vendeur n'exige pas de vous la conclusion de cette transaction pour laquelle le versement de l'acompte vous a juridiquement engagé..

Par **areta**, le **12/11/2011** à **09:06**

merci pour votre réponse